

SAISON ESTIVALE A SKIKDA

7 autres plages prévues pour la concession

52 opérations visant une meilleure préparation de la saison estivale sont prévues pour un coût global de 73 968 748,02 DA, soit moins que l'année précédente, 60 opérations pour un montant de l'ordre de 95 453 904,13 DA.

Selon un rapport élaboré par la direction du tourisme, les 20 plages autorisées à la baignade seront ciblées par neuf types de travaux. Il conviendrait de les énumérer en détail. Construction de postes de secours au niveau des plages de Kef Fatma, Oued El Gatt, Château vert, la Carrière, la Grande plage, Oum Loksob ; de bornes de fontaines à Guerbes, la grande plage, la carrière, Ben Zouit, Ain Daoula, Oum Loksob ; de toilettes à la Marsa, Oued El Gatt, la carrière et Tamanart et de postes pour le corps de la gendarmerie à la grande plage et Ben Zouit ainsi que l'aménagement d'un passage et d'une corniche à la grande plage ; approvisionnement par le biais de citernes à Remilia et Kef Fatma ; ouverture d'accès à Oued Righa, Oued El Gat, Oued Ksob et Paradis plage et la réalisation de travaux d'éclairage à la grande plage, Ben Zouit, Teleza,



Ain Daoula et Tamanart. Parmi les priorités accordées à cette saison, comme on en a mentionné quelques-unes dans notre édition du 3 avril 2007, la réhabilitation des plages autorisées à la baignade, l'extension et la multiplication de l'opération de concession des plages, l'aménagement et la réhabilitation des camps de toile fermés (Kerker, Filfila et Guerbes) et l'élaboration par un BET d'un plan d'aménagement des plages (la plage de Ben M'hidi retenue comme projet-pilote).

Concernant les trois derniers points cités, nous y reviendrons en détail dans l'une de nos prochaines éditions. A titre d'information, selon toujours le document en question, il a été enregistré durant la saison estivale 2006 une baisse dans le nombre d'estivants par rapport à la saison 2005, soit 4 877 610 contre 9 134 845, ce qui représente un taux de l'ordre de -46,60%. Selon des statistiques également, il a été recensé 40 infrastructures d'hébergement exploitées au niveau des plages, d'une capacité totale de 11 692 places. On y compte 14 hôtel de 1 119 places, 9 camps de toile de 6 073 places, 12 centres de vacances de 3 000 places et 5 autres équipements (camps de jeunes, maisons de jeunes) de 1 500 places. Il a été prouvé régulièrement que la réalité du terrain présente des similitudes criantes avec ce qui devait être banni par les indices visant la bonne préparation de la saison estivale, les autorités locales se trouvent comme pris au piège chaque fois que des impondérables se font crûment ressentir pour des raisons de mauvaise coordination entre les instances chargées des bons préparatifs, les lenteurs dans la réalisation des travaux et le manque de suivi et de contrôle. La mauvaise implication de la société civile peut aussi être soulignée comme contrainte.

Zaïd Zoheir

RESULTATS DES EXAMENS
DE SIXIEME

Un taux de réussite de 73,38%

Skikda a enregistré à l'issue des résultats de l'examen de fin de cycle primaire un score de 73,38% hors rachat et de 85% avec rachat, ce qui est nettement meilleur que l'année précédente, qui était respectivement de 43,36 et 67,67%. Le nombre de lauréats est de 14 818 élèves (7 414 filles et 7 404 garçons) parmi 20 194 présents des 20 369 inscrits. 3 253 élèves ont eu la mention très bien dont 28 avec l'excellente moyenne de 9,8/10. Parmi ces derniers 15 sont de la commune de Skikda.

Le nombre des établissements ayant eu un taux de réussite de 100% est de 23 des 97 mis à la disposition des candidats, dont 5 au niveau de la commune du chef-lieu de wilaya. Concernant le passage au palier supérieur, 1^{re} année moyenne, 17 269 élèves seront admis, ce qui est le total des lauréats, 14 818 et de ceux qui ont eu une moyenne supérieure à 5/10 à l'issue de l'opération de rachat, 2 451 élèves. L'opération de rachat consiste en une addition des moyennes de l'examen et de l'année, divisée par deux. Une deuxième session, qui se déroulera le 24 juin, ciblera 3 100 autres élèves, soit le restant du nombre (soustraction du nombre d'inscrits, 20 369 de celui des admis au cycle moyen, 17 629).

Z. Z.

KHENCHELA

D'ambitieux projets en phase de finition

Le nouvel hôpital de 240 lits, en chantier depuis 2005, ne pose plus problème, il est en voie de finition. Les visites répétées du chef de l'exécutif et du directeur du logement et des équipements publics, au chantier, suivi d'un bureau d'études Setau-Falek, prouvent que Khenchela à la mesure de son titre de wilaya mérite amplement ce gigantesque projet, qui sera opérationnel début juillet, et pour lequel pas inauguré par le président

de la République. Initié dans le cadre du programme des Hauts-Plateaux, il est implanté sur une superficie de 10 ha dont 6 bâtis, et d'une capacité de 240 lits.

Il comprend plusieurs niveaux, avec un sous-sol, toutes les spécialités sont prévues, doté d'une pharmacie, de logements d'astreinte, de deux blocs opératoires équipés d'un matériel nouveau dont un scanner, des salles de conférences, bibliothèques, bloc

administratif... Sa première enveloppe financière est évaluée à 130 milliards de centimes.

L'ancien hôpital du centre-ville sera aménagé pour abriter d'autres spécialités secondaires comme la psychiatrie, la neurologie, l'urologie, la névrologie... Sa capacité est de 240 lits. Le service des urgences sera maintenu pour secondar celui du nouvel hôpital. Les responsables locaux à tous les niveaux sont impliqués pour mener une bataille contre le sous-développement et apporter en plus à l'essor économique de la wilaya : le centre universitaire, la station d'épuration, le centre d'enfouissement, le nouvel hôpital, un théâtre de verdure, une école de musique, une annexe de l'Institut Pasteur, une nouvelle-ville au chef-lieu de wilaya, un institut islamique et de la formation professionnelle...

De grands projets pour une wilaya en plein essor.

S. A.

Précision

Nous, responsable ADE unité Khenchela, vous prions de bien vouloir insérer notre démenti concernant l'article paru dans votre quotidien *Le Soir d'Algérie* du 14/06/2007, au sujet des cas de typhoïde enregistrés au niveau de la cité des 700-Logts causés par la pollution d'eau impropre et cela suivant la déclaration des services de la santé de la wilaya de Khenchela.

Nous vous informons que nous disposons à notre niveau de justifications écrites d'une situation épidémiologique adressées par la direction de la santé et de la population depuis janvier 2007 à ce jour, le chef-lieu de la wilaya n'a enregistré aucun cas de ce genre et que les cas cités au niveau des centres sont traités normalement et non confirmés.

Le directeur d'unité

BREVES D'EL-TARF

Le naufrage de la ferme spécialisée Malki-Mohamed

D'aucuns se demanderont le pourquoi de l'indifférence des autorités locales face à la situation catastrophique dans laquelle se débattent les travailleurs et fellahs de la ferme spécialisée Malki-Mohamed sise à la commune de Chebaïta-Mokhtar, et ce, depuis plus d'une année ? En effet, la ferme en question, dotée d'un matériel roulant composé de camions et d'engins agricoles et s'étendant sur une superficie de 300 ha dont 53 d'agrumes, 14 pour la production de plants d'arbres fruitiers et 233 pour les cultures céréalières et maraichères, est laissée actuellement à l'abandon au vu et au su des responsables locaux.

Des actes de vandalisme ont lieu quotidiennement sur les champs d'agrumes avec comme conséquence directe la disparition d'un patrimoine d'ordre national sachant que cette même ferme exportait pendant les années 1970 toutes sortes d'agrumes et de fruits vers les pays scandinaves.

C'était en somme un fleuron de l'agriculture algérienne naissante. Il faut savoir que la ferme appartient au holding SGDA sous tutelle de l'actuel MIPI (ministère de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement). Les travailleurs au nombre de 32 permanents n'ont pas touché leurs salaires depuis 10 mois. Les pouvoirs publics, dans un geste de mansuétude, décidèrent de prendre en charge seulement 6 mois de salaires pour aider les familles à supporter un quotidien de plus en plus pénible. Il est judicieux de noter que la production ainsi que quelques pièces mécaniques dérobées de cette ferme se vendent actuellement en bordure de la RN16 au vu du commun des mortels. Aussi, est-elle soumise à un pâturage intensif avec des dégâts irréversibles pour les arbres fruitiers. Les déclarations du directeur de la ferme dénotent on ne peut plus clairement son total désarroi et sa résignation. Il a frappé à toutes les portes, en vain. Et cerise sur le gâteau, l'Office national des périmètres irrigués décide unilatéralement, il y a quelques mois, de couper l'eau à la ferme pour défaut de paiement des factures antérieures, enfonçant du coup les travailleurs dans une souffrance morale et physique intenable.

Les travailleurs, dans un dernier baroud d'honneur et ultime tentative, interpellent le président de la République pour dépêcher une commission d'enquête afin de situer les responsabilités, circonscrire ce biocide à ciel ouvert et au moins préserver les biens restants de la ferme qui est en train d'être sabordée.

DIRECTION DES DOMAINES
70 hectares de lots de terrain
à récupérer

Les mises en demeure incessantes et répétées adressées par les services de la direction des domaines aux investisseurs pour l'entame de leurs projets sont restées lettre morte.

Devant cet état de fait et ce constat amer, ladite direction a déposé plainte à l'encontre de 20 bénéficiaires de lots de terrain à bâtir destinés exclusivement à l'investissement à travers le territoire de la wilaya. Selon un cadre de la direction, "cette mesure permettra incontestablement la récupération de 70 ha, lesquels seront reversés au domaine public, afin qu'il puissent être cédés à de nouveaux et véritables investisseurs". D'un autre côté, la direction des domaines a déposé des plaintes à l'encontre de 300 EAC (Exploitation agricole collective), et 100 EAI (Exploitation agricole individuelle) pour cause de non-versement des droits de jouissance, qui s'élèvent à 70 milliards de centimes. Notre vis-à-vis indiquera, cependant, qu'en cas de non-paiement desdits droits, les bénéficiaires des EAC et EAI seront obligatoirement destitués de leurs exploitations en vertu des lois en la matière". Il est à signaler, par ailleurs, que la wilaya d'El-Tarf compte 2 000 EAC et 1500 EAI. Des exploitations dans leur majorité agonisantes et qui vivent grâce aux subsides de l'Etat à l'image du FNDR (Fonds national de régulation et du développement agricole).

LUTTE CONTRE LE COMMERCE
INFORMEL SUR LES PLAGES
La Gendarmerie décide de prendre
le taureau par les cornes

C'est en application d'un arrêté du wali, stipulant l'interdiction du commerce informel au niveau des plages pour les personnes ne disposant pas d'autorisations requises, que la Gendarmerie nationale vient de lancer, ces jours-ci, une campagne de lutte contre le fléau du commerce informel à travers l'ensemble des plages de la wilaya.

Coincidant avec le début de la saison estivale, cette campagne qui vient à point nommé touchera la location des parasols, tables et autres accessoires ainsi que la vente de nourriture et de boissons par le truchement de baraques de fortune qui élisent domicile et poussent comme des champignons à travers les 11 plages autorisées à la baignade que compte la wilaya d'El-Tarf, et ce, dès le début de l'été.

Dans le même registre, les parkings et les aires de stationnement sont gratuits. "La gendarmerie veillera au grain et appliquera la loi dans toute sa rigueur. Aussi s'attellera-t-elle sans ménagement à chasser les squatteurs et autres énergumènes qui exploitent la peur des citoyens et imposent leur diktat en prélevant une dime à chaque automobiliste ; le cas échéant, il s'exposera aux foudres de ces derniers", apprend-on. Reste que le citoyen doit, de son côté, œuvrer à la propreté des plages et aider la gendarmerie dans sa mission au bénéfice de toute la collectivité.

Daoud Allam